AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 25-3-81675350

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "CENTRE"
(CHER, EURE-ET-LOIR, INDRE, INDRE-ET-LOIRE, LOIR-ET-CHER, LOIRET)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
93, rue de Curambourg - B.P. 210 - 45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX
Téléphone : 86-36-24

Commission Paritaire de Presse n° 530 AD

ABONNEMENT ANNUEL : 70 F
M. le Régisseur de recettes de la D.D.A. du Loiret
93, rue de Curambourg - B.P. 210
45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX

BULLETIN TECHNIQUE N° 330 — 24 MARS 1981

ARBRES FRUITIERS

CLOQUE DU PECHER

En raison des fréquentes précipitations enregistrées depuis le début du mois, une nouvelle intervention est nécessaire. La protection devra être maintenue jusqu'à l'étalement des premières feuilles à l'aide de produits organiques de synthèse.

TAVELURE DU POIRIER

Les projections d'ascospores se poursuivent alors que le stade C3-D est atteint. Toute période pluvieuse peut donc être à l'origine de contaminations. Il est rappelé que tout traitement ayant normalement séché est considéré comme lessivé lorsqu'il a subi une pluie (ou des pluies cumulées sur plusieurs jours) de l'ordre de 20 à 25 mm. Ce traitement devient également inefficace une semaine après son application en période de végétation très active. Le Bulletin Technique N° 329 du 17 Mars 1981 précisait les produits à utiliser.

TAVELURE DU POMMIER

Depuis le 16 Mars, les projections d'ascospores sont observées et la plupart des variétés atteignent progressivement le stade de début de sensibilité C3-D.

Il convient donc de les protéger au fur et à mesure qu'elles atteindront ce stade.

Sur la variété Golden Delicious les fongicides cupriques peuvent induire, à partir du stade D, le phénomène de rugosité.

OIDIUM DU POMMIER

Pour les variétés sensibles à l'Oïdium il est conseillé de commencer la lutte contre cette maladie dès l'éclatement des premiers bourgeons en profitant du traitement dirigé contre la Tavelure, après avoir vérifié la compatibilité des mélanges de produits.

Il est rappelé que l'élimination des pousses atteintes constitue une méthode complémentaire de la protection chimique.

Les principaux fongicides utilisables contre l'Oïdium sont les suivants :

MATIERE ACTIVE	DOSES	SPECIALITES COMMERCIALES
BINAPACRYL	50	Ambox 50
BUPIRIMATE	15	Nimrod
CAPTANE + DITALIMPHOS	100 + 40	Loncap
CHINOMETHIONATE	7,5	Morestan
DINOCAP	25	Karathane, Capoïd 25, Sovicap
FENARIMOL	4	Rubigan 4
NITROTAL ISOPROPYL+SOUFRE MOUILLABLE	42 + 133	Kumulan
PYRAZOPHOS	30	Afugan
SOUFRE MOUILLABLE (micronisé)	600 de Soufre maxi.	Nombreuses
SOUFRE POUDRAGE (trituré, ventilé, sublimé)	en poudrage	Nombreuses
TRIADIMEFON	5	Bayleton 5
TRIFORINE	33,3	Saprol

.../...

P. 469

Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur -Gérant : J. THIAULT

Une nouvelle matière active, le FENARIMOL (Rubigan 4) permet de lutter à la fois contre la Tavelure et l'Oïdium du Pommier.

MALADIE DU DESSECHEMENT DES JEUNES POUSSES DU FRAMBOISIER

(Didymella applanata)

Cette maladie se manifeste en hiver par la décoloration argentée des tiges atteintes, au printemps par l'annulation des bourgeons ou la formation de pousses faibles, en cours de végétation par l'apparition sur les rameaux, autour des yeux de la base, de taches allongées et violacées qui s'agrandissent et brunissent.

Un premier traitement est nécessaire lorsque les jeunes pousses (actuellement en pleine croissance) atteindront 10 à 15 cm, avec l'un des fongicides suivants : (doses exprimées en grammes de matière active par hectolitre d'eau)

MATIERES ACTIVES	DOSES	SPECIALITES COMMERCIALES
BENOMYL..................	30	Benlate
CAPTANE..................	150	Nombreuses
DITHIANON	50	Delan
MANCOZEBE................	160	Dithane M 45 ou Dithane LF ou Sandozèbe
THIOPHANATE METHYL..........	70	Pelt 44
THIRAME..................	200	Nombreuses

CHARANCON DE LA TIGE — COLZA

Les conditions climatiques des 17, 18 et 19 Mars ont été à nouveau favorables à l'activité du charançon de la tige. Des captures importantes ont encore été enregistrées à RIANS (18) mais à l'exception de POULIGNY ST PIERRE (36) le seuil d'alerte n'a pas été atteint dans de nouveaux postes de piégeage.

Une forte activité de ponte a été notée dès le 19 Mars en situation précoce comme à VELLES (36) confirmant ainsi les informations contenues dans le Bulletin Technique du 17 Mars 1981.

Les cultures n'ayant pas encore atteint le stade "tige 20 cm" sont toujours sensibles à ce ravageur. Rappelons qu'une intervention semble justifiée dès qu'au moins 40 à 50 charançons sont capturés pendant une semaine.

MELIGETHES

Pour les mêmes raisons des captures de méligethes ont été enregistrées dans la majorité des postes de piégeage et notamment dans les départements d'EURE-ET-LOIR, d'INDRE-ET-LOIRE, de LOIR-ET-CHER et du LOIRET.

Une intervention contre les méligèthes se justifie au stade "boutons accolés" dès que l'on dénombre en moyenne un insecte par inflorescence ; au stade "boutons séparés" le seuil d'intervention est de 2 à 3 méligèthes par inflorescence.

La liste des produits autorisés à la vente pour lutter contre les méligèthes a été donnée dans le Bulletin Technique du 17 Mars 1981.

PIVOTS CREUX

Depuis plusieurs semaines il est possible de remarquer en sectionnant les pivots de nombreuses cultures la présence de larges cavités dans l'axe des pivots. En l'absence d'insecte et de champignon il s'agit très vraisemblablement d'un problème physiologique. Des phénomènes analogues avaient été observés en 1978. Des carences en bore ou molybdène ne semblent pas être à l'origine de ces symptômes qui seraient plutôt les conséquences des à-coups de végétation.

.../...

AVERTISSEMENTS AGRICOLES - 24 MARS 1981

DESHERBAGE

CEREALES

L'utilisation d'antigraminées en désherbage de fin d'hiver est déconseillée dès le début redressement. Ce stade est atteint dans les cultures les plus précoces.

MALADIES DU PIED

Dans les cultures de blés durs des attaques de fusariose sur tige sont fréquemment notées mais elles sont souvent superficielles et une intervention ne se justifie pas dans l'immédiat.

Dans les cultures de blé tendre d'hiver et situations favorables au Piétin-verse (semis d'Octobre, densité élevée, précédent paille et variété sensible) plus de 30 % des talles peuvent être touchées et dans certains cas, encore exceptionnels, la quatrième gaine peut être atteinte. Dans ces situations, pour éviter que les tiges soient touchées, une intervention fongicide sera nécessaire dans les prochains jours.

INSECTICIDES DU SOL

BETTERAVES SUCRIERES

Un tableau résume les résultats d'essais conduits depuis plusieurs années par le Service de la Protection des Végétaux.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription phytosanitaire "CENTRE"

G. BENAS

BETTERAVES SUCRIERES

LES TRAITEMENTS DU SOL CONTRE LES INSECTES

	NOM COMMERCIAL	MATIERE ACTIVE (dose g./ha)	DOSE PRODUIT COMMERCIAL	RAVAGEURS SOUTERRAINS					RAVAGEURS AERIENS			OBSERVATIONS
				Taupins	Atomaires	Blaniules	Scutigerelles	Nématodes	Altises	Pégomyies	Pucerons	
NON SYSTEMIQUES	Garvox 3 G Niomil 3 G	Bendiocarbe 300	10 Kg	+++	+++	++	-	-	+++	-	0	En localisation dans la raie et incorporation.
NON SYSTEMIQUES	Dotan	Chlorméphos 400	8 Kg	+++	+	+++	++	0	0	0	0	En localisation.
NON SYSTEMIQUES	Nombreuses spécialités	Lindane 1 500	3 semaines avant semis (1)	+++	+	+	0	0	0	0	0	Traitement en plein (1)
SYSTEMIQUES	Témik G	Aldicarbe 1 000	20 Kg	+	+	+++	++	+++ (2)	+++	+++	+++	En localisation (2).
SYSTEMIQUES	Curater	Carbofuran 600	12 Kg	+++	+++	+++	+++	++	+++	+++	++/+++	En localisation.
SYSTEMIQUES	Marshal 5 G	Carbosulfan 600	12 Kg	+++	+++	+++	-	-	-	+++	+++	En localisation.
SYSTEMIQUES	Counter 2 G	Terbuphos 180	9 Kg	+++	+/++	+++	+++ ?	-	++	++	++	En localisation.
SYSTEMIQUES	Dacamox 5 G	Thiofanox 800	16 Kg	+	++	+++	-	-	++	++/+++	+++	En localisation.

- Renseignements insuffisants
0 Efficacité nulle
\+ Efficacité faible
++ Efficacité moyenne
+++ Bonne efficacité
? à préciser

(1) L'emploi d'une dose réduite (900 g/ha) avant le semis semble donner d'assez bons résultats, tout en limitant la phytotoxicité.

(2) Employé à des doses plus importantes pour lutter contre les nématodes : 10 000 g./ha d'Aldicarbe.